

Image not found or type unknown



Solde communauté freiné par l'une des parties

Par **ocemanad**, le **20/04/2011** à **08:22**

Bonjour,
Je commence à désespérer :
Divorce prononcé le 1er avril 2010, un notaire inerte qui est chargé de la liquidation, mon ex mari resté dans la maison familiale devant régler le crédit A TITRE ONEREUX et une indemnité d'occupation que le notaire est incapable de fixer, mon ex mari dépensier ayant a priori posé une hypothèque sur sa part de la maison. A présent il souhaite louer la maison à la semaine pour gagner de l'argent. Je refuse mais il prétend que le fait de s'être fait attribuer la maison comme domicile lui donne tous les droits et n'a pas besoin de mon autorisation. Je souhaite solder cette communauté le plus vite possible maintenant avant qu'il ne l'ait dilapidée. Comment dois je faire (j'ai un petit salaire, il ne peut plus me verser la pension pour les enfants depuis le mois dernier, je n'ai donc pas les moyens de me payer un avocat). Merci pour toute aide.